

**SÉANCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM TENUE LE 7 MARS 2023 À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL, 118, AVENUE DES ÉRABLES À BRIGHAM**

---

Sont présents à l'ouverture mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Daniel Meunier, Stéphanie Martin-Gauthier, Philippe Dunn, Réjean Racine, Mireille Guay et Gisèle Thériault, sous la présidence du maire, Monsieur Steven Neil.

Assiste également à la réunion monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier.

**ORDRE DU JOUR**

- 1 Adoption de l'ordre du jour
  - 2 Approbation des procès-verbaux de la séance du 7 février 2023
  - 3 Approbation des comptes et transferts
  - 4 Rapport des dépenses autorisées
  - 5 Correspondance
  - 6 Administration
    - 6.1 Maire suppléant – Nomination
    - 6.2 Avril, mois de la jonquille
    - 6.3 Adoption du rapport annuel 2022 – schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie
    - 6.4 Convention de confidentialité – Autorisation de signatures
    - 6.5 Fondation de l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins – Mon BMP sucré 2023
    - 6.6 Mois de l'épilepsie et Journée Lavande
  - 7 Urbanisme
    - 7.1 Demande de dérogation mineure DM 2022-0008
  - 8 Voirie
    - 8.1 Appel de proposition 2023-04 – Machineries
    - 8.2 Appel de proposition 2023-02 – Fauchage
    - 8.3 Appel de proposition 2023-03 – Nivelage
    - 8.4 Offre de service Tetra Tech QI inc. - Réfection du chemin Miltimore
  - 9 Eaux usées et eau potable
    - 9.1 FNX Innov. Inc. – Offre de service – Réfection poste de pompage principal 2023
    - 9.2 Octroi de mandat à *Gestion de projets environnementaux AKVO Inc.* – Secteur Guay
    - 9.3 Retrait au PIQM et autorisation de préparation pour le dépôt d'une nouvelle demande au PRIMEAU
  - 10 Environnement
  - 11 Sécurité publique
    - 11.1 Radar pédagogique portatif sur remorque et mobile
  - 12 Loisirs et culture
    - 12.1 Demande d'autorisation de passage sur le territoire – *Randonnée du Souvenir Thierry LeRoux*
    - 12.2 Camps de jour - Saint-Alphonse-de-Granby
    - 12.3 Fête municipale du 19 août 2023
    - 12.4 Activité de Pâques
  - 13 Varia
    - 13.1 Santé et services sociaux – transfert de services
  - 14 Période de questions
  - 15 Levée de l'assemblée
-

**2023-046**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en gardant le varia ouvert.

---

**2023-047**  
**ADMINISTRATION**  
**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2023**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux de la séance du 7 février 2023.

---

**2023-048**  
**ADMINISTRATION**  
**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 332 503,06 \$ et d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

<u>Fournisseurs</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
Bell Mobilité	Facture mensuelle pour le service de cellulaires	232.57 \$
Fonds de solidarité FTQ	Contribution mensuelle au REER des employés	1 206.62 \$
Hydro-Québec	Factures mensuelles pour consommation d'électricité	2 640.94 \$
Revenu Canada	Remise mensuelle des déductions à la source fédérales	3 395.69 \$
Revenu Québec	Remise mensuelle des déductions à la source provinciales	9 093.87 \$
S.C.F.P.	Remise mensuelle des cotisations syndicales	115.17 \$
Vidéotron	Facture mensuelle pour service téléphonique et Internet	337.33 \$
VISA Desjardins	Factures mensuelles - cartes approvisionnement	2 184.59 \$
Banque Nationale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 232.80 \$
Caisse de Granby Haute-Yamaska	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 022.32 \$
Beneva inc.	Assurances collectives pour le mois de mars	1 681.66 \$
Pitney Works ltée	Fourniture de timbres pour la timbreuse	1 623.75 \$
Société de l'assurance automobile du Québec	Immatriculation annuelle des véhicules municipaux	747.50 \$
Alarme Top sécurité	Appel de service pour remplacement de la batterie système	149.47 \$
Ass des directeurs généraux des MRC du Québec	Frais d'inscription pour formation des créances municipales	379.42 \$
Arbeau Services	Service de ramassage, déchetage et disposition d'arbres et branches	689.85 \$
Mini Excavation Eric Bonin Inc.	4 de 5 vers contrat déneigement saison 2022-2023	1 954.58 \$
Buropro Citation inc.	Fourniture de livres pour la bibliothèque	251.58 \$
Groupe CT inc.	Relevé de compteur - photocopieur Canon	108.77 \$
Le Code Ducharme inc.	Fourniture de feuilles pour livre des procès-verbaux	133.72 \$
Centre régional de Service aux Bibliothèques	Fourniture de carte d'abonné magnétique	56.34 \$

Distribution O-Palardy	Service d'approvisionnement d'eau embouteillée	64.00 \$
DBR Informatique inc.	Relevé de compteur - photocopieur Kyocera	560.80 \$
Enviro Connexions	Service de traitement des matières recyclables pour le mois de janvier et février	3 211.39 \$
Enviro 5 inc.	Service de vidange pour 1 fosse septique	176.48 \$
Enviroclimat Inc.	Appel de service et réparation pour l'unité de chauffage du garage municipal	1 870.52 \$
Fédération québécoise des municipalités	Cotisation annuelle pour 2023	3 213.63 \$
FQM Assurances inc.	Renouvellement annuel - Assurances Municipalité combinées, résol. 2023-035	38 239.38 \$
Fonds des biens et des services	Maj 167 - Normes des ouvrages routiers	22.43 \$
Gestim inc.	Contrat de services professionnels pour le poste d'inspection	6 344.27 \$
Girafe Conseils	Service Office de février et fourniture et installation de 2 nouveaux postes informatiques	6 689.95 \$
Installation Électrique Claude Gougeon	Service d'entretien de l'éclairage public et ajout d'un luminaire au poste Principal	2 903.70 \$
Laboratoires de la Montérégie inc.	Services professionnels pour visite de chantier, surveillance et prélèvement et rapport	3 478.01 \$
Mecanarc	Fermeture des jeux d'eau automne 2022	1 525.72 \$
Migué A.G. Inc.	Honoraires pour réalisation d'un plan de cadastre sur la rue du Domaine - poste de pompage	2 845.94 \$
N. Bernard inc.	Essence pour véhicules municipaux	287.16 \$
Papeterie Cowansville inc.	Fourniture de papeteries	737.68 \$
Plomberie Goyer inc.	Appel de service pour le chauffe-eau à l'usine de traitement des eaux usées	790.85 \$
PG Solutions	Installation de PG territoire et JMAP sur nouveau poste de l'inspecteur	109.23 \$
Guylaine Poudrier	Remboursement de frais de déplacement	118.05 \$
Roger Dion & Fils 2006 inc.	4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> de 6 vers. contrat de déneigement saison 2022-2023	165 473.40 \$
R.I.G.M.R.B.M	Service d'élimination des déchets pour le mois de février	3 199.24 \$
Services Matrec - GFL Environmental	Service de collecte des matières résiduelles pour le mois de mars	21 947.84 \$
Seney Électrique inc.	Fourniture et installation d'une lumière DEL pour le terrain de l'usine d'épuration et le stationnement des loisirs et service d'entretien pour lumières patinoire et "timer" défectueux	2 086.19 \$
S.P.A. des Cantons	Service de capture d'un chien errant	506.00 \$
Aquatech Société de Gestion de l'eau inc.	Exploitation des ouvrages d'assainissement et suivi traitement eau potable pour janvier	4 120.99 \$
Entretien Stenapro inc.	Service d'entretien ménager pour le mois de février	1 965.84 \$
STE Systèmes téléphoniques	Appel de service pour prise réseau défectueuse et installation des prises dans les nouveaux bureaux	543.60 \$
Solutia telecom	Activation de 2 cellulaires	126.89 \$
Solution Tim	Service d'assistance pour configuration de cellulaire	69.30 \$
Thomson Reuters Canada	Abonnement annuel - La référence Droit québécois	1 398.60 \$
Ville de Cowansville	Frais administratif - cour municipale du 1er octobre au 31 décembre 2022 et entente loisirs hiver 2023	5 539.48 \$

**Sous-total des déboursés**

**309 405.10 \$**

Autres déboursés pour approbation :

	Salaires des employés et traitement des élus pour le mois de février	22 685.36 \$
Service aux entreprises Desjardins	Frais fixes mensuels	130.00 \$
	Frais mensuels pour le terminal Interac Global	282.60 \$
<b>Total des déboursés</b>		<b>332 503.06 \$</b>

---

**2023-049  
ADMINISTRATION  
RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose un rapport des dépenses autorisées.

---

**2023-050  
CORRESPONDANCE**

Aucun dossier.

---

**2023-051  
ADMINISTRATION  
MAIRE SUPPLÉANT - NOMINATION**

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement de nommer Réjean Racine au poste de maire suppléant pour une période de 4 mois à compter du 12 mars 2023.

---

**2023-052  
ADMINISTRATION  
AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE**

**ATTENDU QUE** chaque année, plus de 55 000 Québécois reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie ;

**ATTENDU QUE** pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant ;

**ATTENDU QU'**environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois ;

**ATTENDU QUE** la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 9 %, passant de 55% en 1992 à 64 % de 2015 à 2017, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer ;

**ATTENDU QUE** la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public ;

**ATTENDU QUE** la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic, à la chimiothérapie, aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être ;

**ATTENDU QUE** le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer ;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

**QUE** le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

---

**2023-053**  
**ADMINISTRATION**  
**ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2022 – SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**

**ATTENDU QUE** le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2016;

**ATTENDU QUE** chaque municipalité doit produire un rapport annuel, comme prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

**ATTENDU QUE** pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, un fichier Excel a été élaboré. Ce fichier comporte sept (7) onglets soit : Page titre, Sommaire, IP (indicateur de performance), PMO (plan de mise en œuvre), Graphique (indicateur de performance sous forme de graphique), DSI-2003 et DSI-2003 (véhicule). Un huitième onglet est ajouté au rapport des municipalités qui comportent un service de sécurité incendie : Accident-Incident de travail ;

**ATTENDU QUE** le rapport annuel 2022 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la Municipalité de Bromont;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Brigham a pris connaissance du rapport annuel d'activités 2022;

Il est proposé par Mireille Guay, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

**QUE** la Municipalité de Brigham adopte le rapport d'activités annuel 2022 en lien avec le Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC de Brome-Missisquoi. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités de la MRC Brome-Missisquoi et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

---

**2023-054**  
**ADMINISTRATION**  
**CONVENTION DE CONFIDENTIALITÉ – AUTORISATION DE SIGNATURES**

**ATTENDU** le projet de convention de confidentialité reçu par la municipalité le 27 février 2023, à intervenir entre 2157-0163 Québec inc., la MRC Brome-Missisquoi, le CLD de Brome-Missisquoi, la Ville de Bromont et la Municipalité de Brigham;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- **Le** préambule fait partie intégrante des présentes;
- **D'**autoriser le maire, monsieur Steven Neil, et le directeur général, Monsieur Pierre Lefebvre, à signer la convention de confidentialité entre les parties impliquées et la Municipalité de Brigham.

**2023-055**  
**ADMINISTRATION**  
**FONDATION DE L'HÔPITAL BROME-MISSISQUOI-PERKINS -**  
**MON BMP SUCRÉ 2023**

**ATTENDU** l'activité *Mon BMP sucré 2023* du 25 mars prochain, au bénéfice de la Fondation de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins;

**ATTENDU QU'**au surplus ladite campagne est faite en collaboration avec le Domaine de l'Artisan de Brigham;

**ATTENDU QU'**en contrepartie d'une contribution de 80 \$, le Domaine de l'Artisan remet un *festin cabane à sucre à emporter* pour 2 personnes;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement :

- **De** faire l'achat de six (6) festins cabane à sucre au bénéfice de la fondation L'Hôpital BMP au montant de 80\$ chacun;
- **De** financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité;
- **De** distribuer lesdits repas à des familles brighamoises dans le besoin par le biais des bénévoles membres du comité de la Guignolée.

---

**2023-056**  
**ADMINISTRATION**  
**MOIS DE L'ÉPILEPSIE ET JOURNÉE LAVANDE**

**ATTENDU QUE** l'épilepsie regroupe plusieurs types de troubles convulsifs affectant un Canadien sur cent, qui peut nuire à la qualité de vie des personnes qui en sont atteintes en plus d'engendrer des stigmates sociaux et une incompréhension de la part du grand public ;

**ATTENDU QUE** les proches aidants d'une personne épileptique sont souvent hantés par la crainte de la prochaine crise et des blessures possibles, et que malgré la perspective d'un retour progressif à la normale après deux années de pandémie, l'accumulation de stress et les changements aux habitudes de vie qui entourent la situation sanitaire actuelle peuvent favoriser la survenue de crises ;

**ATTENDU QUE** le mois de mars est connu comme étant le mois de la sensibilisation à l'épilepsie, dont le point culminant est la Journée Lavande, un effort de base international où chaque 26 mars, partout dans le monde, les gens portent la couleur lavande et organisent des événements pour soutenir la sensibilisation face à l'épilepsie ;

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de décréter que le mois de mars est le mois de la sensibilisation à l'épilepsie;

**QUE** le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la sensibilisation à l'épilepsie durant tout le mois de mars ;

---

**2023-057**  
**URBANISME**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DM 2022-0008**

Cette demande concerne les dispositions relatives aux terrains au chapitre 4 de l'article 38 du Règlement de lotissement 06-102, concernant les dimensions minimales par zone.

**Nature et effets de la demande DM 2022-0008 :**

Autoriser que le frontage de la terre agricole ait une largeur de 10,96 m. La réglementation spécifie qu'en zone ID-20, le frontage simple minimal doit être de 50 m.

**Identification du site concerné pour la demande DM 2022-0008** : L'emplacement visé est situé sur le lot 3 521 044 du cadastre du Québec (matricule 5411-00-2508), au 2149 Route 104, à Brigham.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

**2023-057**  
**URBANISME**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DM 2022-0008**

**Règlement concerné**

Cette demande concerne les dispositions règlementaires du chapitre 4, soit; l'article 38 du *Règlement sur le lotissement numéro 06-102*, concernant les *DIMENSIONS MINIMALES PAR ZONE. PLUS PRÉCISÉMENT LA ZONE ID-20*

**FRONTAGE INSUFFISANT**

**Autoriser que la terre agricole ait une largeur de 10,96 m. La réglementation spécifique qu'en zone ID-20, il faut avoir un frontage simple minimal de 50 m;**

**ATTENDU QUE** la demande a été faite de bonne foi et que le tracé a été fait pour pouvoir s'approcher des normes prescrites à la réglementation et le projet de lotissement soit le 5000 m2 reste conforme à la réglementation et le citoyen a eu un avis de conformité de la CPTAQ;

**ATTENDU QU'**il y'a une servitude de passage projeté sur le lotissement du 5000 m2 pour permettre l'accès à la terre agricole sans toutefois circuler sur le 10,96 m.

**ATTENDU QU'**il n'y a aucun impact sur le voisinage puisqu'il s'agit d'une séparation qui reste familiale;

**ATTENDU QUE** le CCU recommande unanimement l'acceptation de la demande qui a pour but de permettre que la terre agricole ayant un frontage de 10,96 m sur rue alors que la réglementation exige un frontage simple de 50 m.

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

**D'accepter** la demande concernant le lot 3 521 044 du cadastre du Québec (matricule 5411-00-2508), au 2149 Route 104, à Brigham, qui a pour but de permettre que la terre agricole ait un frontage de 10,96 m sur rue alors que la réglementation exige un frontage simple de 50 m en zone ID-20.

---

**2023-058**  
**VOIRIE**  
**APPEL DE PROPOSITION 2023-04 – MACHINERIES**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a demandé des offres de prix à taux unitaire pour la fourniture de machinerie avec opérateur.

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement :

- **Le** préambule fait partie intégrante des présentes;
- **D'accepter** les huit (8) propositions reçues dans le cadre de l'appel de propositions – Machineries, pour la fourniture de machineries avec opérateur à taux horaire;
- **De** financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- **D'autoriser** le directeur général ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**2023-059**  
**VOIRIE**  
**APPEL DE PROPOSITION 2023-02 – FAUCHAGE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a demandé des offres de prix pour des travaux de fauchage.

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- **Le** préambule fait partie intégrante des présentes;
- **D’accepter** la proposition de André Paris Inc. dans le cadre de l’appel de propositions – Fauchage, au montant de 7 795,31 \$ (taxes incluses) et un fauchage à prix unitaire lorsque nécessaire ;
- **De** financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- **D’autoriser** le directeur général ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**2023-060**  
**VOIRIE**  
**APPEL DE PROPOSITION 2023-03 – NIVELAGE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a demandé des offres de prix pour la fourniture de machinerie avec opérateur pour le travail de nivelage des chemins de gravier à huit (8) fournisseurs ;

**ATTENDU QUE** suivant ledit appel de propositions, les contrats sont accordés au plus bas proposant conforme, mais suivants les besoins de la Municipalité et la disponibilité des équipements ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu deux (2) propositions dans le cadre de l’appel de propositions:

**ATTENDU QUE** l’objectif premier de l’appel de propositions est de permettre de répondre aux besoins de la Municipalité, notamment la disponibilité, l’équipement et/ou l’expertise pour des travaux couvrant 49 km de chemin en gravier de différentes spécificités;

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit s’assurer de la sécurité des usagers des chemins, de la qualité des travaux et du maintien aux normes des infrastructures routières ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité peut contrôler l’exécution du présent contrat, traiter et disposer de toute matière afférente à celui-ci et exiger que le fournisseur de services se conforme à toutes les directives.

**ATTENDU** la recommandation du directeur général pour ces motifs ;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement :

- **Le** préambule fait partie intégrante des présentes;
- **D’accorder** un contrat à la compagnie Roger Dion et fils 2006 inc. à un taux horaire de 175,00 \$ ou 200,00 \$ selon l’équipement plus taxes et lorsque nécessaire suivant le taux des options, le tout sans exclusivité;
- **De** financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité.

- **D'**autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document pour donner suite aux présentes, le tout en fonction des besoins de la Municipalité et de ses directives opérationnelles, étant entendu également que plus d'un contractant puisse être en opération sur le territoire de la Municipalité au même moment conformément à ses besoins suivant la disponibilité des équipements nécessaires;

---

**2023-061**  
**VOIRIE**  
**OFFRE DE SERVICE TETRA TECH QI INC. – RÉFECTION DU CHEMIN MILTIMORE**

**ATTENDU** la réception par la Municipalité de l'offre datée du 7 mars 2023 de service de Tetra Tech QI Inc. concernant les services professionnels de plans et devis pour le projet de réfection du chemin Miltimore, y incluant s'il y a lieu un rechargement;

**ATTENDU** les modalités de versement de l'aide financière du programme (TECQ) particulièrement pour les travaux complétés avant le 31 décembre 2023;

Il est proposé par Mireille Guay, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement :

- **Le** préambule fait partie intégrante des présentes;
- **D'**accepter la proposition de la firme TETRA TECH QI INC. pour un montant de 30 950,00 \$ plus taxes pour les services professionnels prévus à l'appel de proposition concernant le projet de réfection d'un tronçon du chemin Miltimore et le rechargement du chemin pour ses autres parties;
- **De** financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fond général et toute subvention applicable, notamment la TECQ ;
- **D'**autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**2023-062**  
**EAUX USÉES ET EAU POTABLE**  
**FNX INNOV INC. – OFFRE DE SERVICE – RÉFECTION POSTE DE POMPAGE PRINCIPAL 2023**

**ATTENDU** le vieillissement et la désuétude des équipements du poste de pompage principal;

**ATTENDU** les aides financières disponibles par le biais du programme « Taxe sur l'essence et contribution du Québec » (TECQ);

**ATTENDU** les modalités de versement de l'aide financière du programme (TECQ) particulièrement pour les travaux complétés avant le 31 décembre 2023;

Il est proposé par Réjean Racine, secondé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- **Le** préambule fait partie intégrante des présentes;
- **De** retenir l'offre de services professionnels datée du 16 février 2023 de la compagnie FNX INNOV INC. au montant de 25 200,00 \$ (plus taxes) pour la réalisation des plans et devis et du bordereau d'estimation du coût des travaux pour la réfection du poste de pompage principal;
- **De** financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fond général et toute subvention applicable, notamment la TECQ ;
- **D'**autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

**2023-063**  
**EAUX USÉES ET EAU POTABLE**  
**OCTROI DE MANDAT À GESTION DE PROJETS ENVIRONNEMENTAUX AKVO INC. – Secteur Guay**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a lancé l'appel d'offres public numéro 2022-17 pour l'octroi d'un contrat visant la mise à jour des infrastructures et installation de nouvelles conduites de distribution d'eau potable dans le secteur Guay;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a annulé l'appel d'offres numéro 2022-17 – Distribution d'eau potable – Secteur Guay pour la mise à jour des infrastructures et installation de nouvelles conduites en raison des coûts qui dépassent les sommes réservées à cette fin et les estimations;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement :

- **Le** préambule fait partie intégrante des présentes;
- **D'**accepter l'offre de services professionnels du 7 mars 2023 de la firme *Gestion de projets environnementaux Akvo Inc.* pour la révision d'un appel d'offres pour le projet de travaux d'installation reliés à l'aqueduc dans le secteur Guay pour un montant de 13 850,00 \$ (plus taxes);
- **De** financer ces dépenses, nettes de ristourne de taxes, suivant le règlement d'emprunt 2022-06 et toute forme de subvention applicable, notamment le programme de la TECQ;
- **D'**autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**2023-064**  
**EAUX USÉES ET EAU POTABLE**  
**RETRAIT AU PIQM ET AUTORISATION DE PRÉPARATION POUR LE DÉPÔT D'UNE NOUVELLE**  
**DEMANDE AU PRIMEAU**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Brigham s'est engagée dans un protocole d'entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'habitation dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec – Municipalités;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- **Le** préambule fait partie intégrante des présentes;
- **QUE** la Municipalité de Brigham demande à la ministre des Affaires municipales et de l'habitation de fermer le protocole, la Municipalité de Brigham désirant abandonner ses droits au protocole, dossier no. 501124 du Programme d'infrastructures Québec – Municipalités sous-volet 1.1 ;
- **QUE** partie du projet de financement en soutien au dossier du secteur Guay soit déposé dans un autre programme de subvention applicable, notamment un prochain programme PRIMEAU, et s'il y a lieu d'ajuster en conséquence la programmation TECQ.

---

**2023-065**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**RADAR PÉDAGOGIQUE PORTATIF SUR REMORQUE ET MOBILE**

**ATTENDU** les risques reliés aux excès de vitesse;

**ATTENDU** l'importance d'avoir des statistiques précises sur la vitesse des véhicules afin d'établir un plan d'intervention propre à chaque secteur.

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- **D'**accepter la soumission numéro 56648 de l'entreprise Signel Services Inc. pour la fourniture d'un radar pédagogique portatif sur remorque avec logiciel et lumières clignotantes et d'un radar mobile solaire, au montant total de 15 319,70 \$ plus taxes;
- **D'**accepter la soumission numéro 57032 de l'entreprise Signel Services Inc. pour la fourniture d'accessoires aux radars, excluant toutefois l'item 3 *coffre de rangement large*, au montant total de 603,40 \$ plus taxes;
- **De** financer cette dépense, nette de ristourne de taxe, à même le fonds général de la Municipalité (budget courant) et le programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière, numéro de référence de dossier PAFFSR\_20220128-84;
- **D'**autoriser le directeur général ou à directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à ces effets.

---

**2023-066**  
**LOISIRS ET CULTURE**  
**DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE SUR LE TERRITOIRE – RANDONNÉE DU SOUVENIR**  
**THIERRY LEROUX**

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement :

- **D'**accueillir la Randonnée du Souvenir Thierry Leroux, qui passera sur notre territoire le samedi 19 août 2023 et d'autoriser la circulation des vélos sur notre territoire selon le parcours soumis par la fondation Thierry LeRoux le 15 février 2023;
- **D'**autoriser le directeur général ou à directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à ces effets.

---

**2023-067**  
**LOISIRS ET CULTURE**  
**CAMP DE JOUR - SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY**

**ATTENDU** la volonté d'une isonomie de coûts reliés à l'inscription à des camps de jour municipaux pour les citoyens de la Municipalité de Brigham malgré la différence de facturation revenant à chaque municipalité;

**ATTENDU** le partenariat de la Municipalité de Brigham avec la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby pour la tenue d'un camp de jour;

**ATTENDU** l'entente de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby avec Les camps AES, une division de GVL inc.;

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement :

- **Le** préambule fait partie intégrante des présentes;
- **Que** la Municipalité de Brigham contribue un montant correspondant à la différence entre la contribution parentale fixée à 70,00 \$ par enfant, par semaine pour un camp de jour municipal, et le taux facturé par Les camps AES, une division de GVL inc. (125,00 \$ par enfant, par semaine), dans le cadre de la tenue des camps de jour de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby pour la saison estivale de 2023;
- **De** financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- **D'**autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**2023-068**  
**LOISIRS ET CULTURE**  
**FÊTE MUNICIPALE DU 19 AOÛT 2023**

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- **D'**autoriser l'organisation d'une fête municipale fixée le samedi 19 août 2023;
- **D'**autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à demander les autorisations requises à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour la Fête municipale pour cette fête, s'il y a lieu;
- **De** financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- **D'**autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**2023-069**  
**LOISIRS ET CULTURE**  
**ACTIVITÉ DE PÂQUES**

**ATTENDU** l'approche de la période pascale ;

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- **D'**organiser un tirage de chocolats de Pâques adressé aux enfants;
- **De** financer cette dépense à même le fonds général de la Municipalité.

---

**2023-070**  
**VARIA**  
**SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX – TRANSFERT DE SERVICES**

Discussion relative au transfert de services sociaux, notamment de l'aide alimentaire, vers le pôle de Bromont.

---

**2023-071**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du conseil municipal tiennent une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres. Le conseil municipal n'a pas reçu de questions via le site Internet de la Municipalité de Brigham.

L'ordre du jour est mis à la disposition du public par le biais du site Internet de la Municipalité ainsi qu'à la salle du conseil.

---

**2023-072**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20h34.

---

Steve Neil  
Maire

---

Pierre Lefebvre  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---